

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 06 SEPTEMBRE 2016**

Présents : M. GAZZIERO, Maire,  
MM. BERNADET, PONCHATEAU, Mme LAGARDE, BANOS, Adjoints,  
Mmes GAURY, LE LAGADEC, PEDEBIBEN, ZAÏRI-AMARAL,  
MM. DULUC, MEUNIÉ, MONIER, VIGNES.

Valablement représentés : M. BALANS par M. BERNADET,  
Mme SERVAND par Mme LAGARDE,  
Mme LE GALL par Mme PEDEBIBEN,  
M. ARDURAT par M. VIGNES.

Secrétaire de séance : Mme LE LAGADEC.

Approbation et signature du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 05 juillet 2016.

**DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN :**

- Vente d'une maison située 3 Domaine d'Angèle, 720 m<sup>2</sup>, appartenant à M. JACQUEMIN et Mme BOLILLO, au prix de 205.000€
- Vente d'une maison, située 7B rue Lavison, 712 m<sup>2</sup>, appartenant à M. et Mme GHASSIRI, au prix de 173.000€
- Vente d'une maison, située 15 Clos des Cerisiers, 769 m<sup>2</sup>, appartenant à M. SAWICKI, au prix de 130.000€
- Vente d'une maison, située 51 rue de Cariot, 3.154 m<sup>2</sup>, appartenant à M. FONTEYREAUD, au prix de 280.000€
- Vente de terrains, situés lieu-dit « Cariot », 16.520 m<sup>2</sup>, appartenant à Mme MAGNI, au prix de 145.000€

Le Conseil renonce à son droit de préemption urbain sur ces biens.

**AMÉNAGEMENT DU BOURG – TRAVERSÉE D'AGGLOMÉRATION :**

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la réunion du 28/07/2016 :

- réunion organisée avec les représentants du Centre Routier Départemental de Langon concernant le projet d'aménagement de la traversée d'agglomération
- ce projet concerne la Départementale 10/Route de Gascogne, de l'épicerie jusqu'à la boulangerie
- présentation du schéma de « Préconisation d'aménagement de sécurité » :
  - . aménagement de zones à vitesse réduite (20km/h face à la Mairie, 30km/h de chaque côté puis 50 km/h)
  - . réduction de la largeur de la chaussée
  - . trottoirs pour le cheminement des piétons en respectant les normes d'accessibilité pour handicapés
  - . équipements « type plateau ou écluse »
  - . stationnement placé tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, afin de constituer des chicanes
  - . possibilité de liaison douce mixte piéton/vélo, type voie verte tout au long de la zone agglomérée

- . cheminement piéton et voie verte, séparés de la chaussée par une bande paysagée, contribuant ainsi à apaiser la circulation et réduire la vitesse
  - prise en compte de l'écoulement pluvial
  - le coût d'un tel projet serait de l'ordre de plus d'un million d'euros, à réaliser en trois tranches, avec des subventions de l'État ou du Département ...
- La prochaine rencontre avec le Centre Routier Départemental aura lieu le Mardi 27 Septembre 2016, à 9H30 en Mairie.

### **ORGANISATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE :**

M. BERNADET donne le compte rendu de la réunion qui a eu lieu ce jour, à 18H, entre les Enseignants, la Mairie, le CVLV et les Parents d'Élèves :

- 238 élèves inscrits
- peu de parents présents (13)
- rappels sur le fonctionnement du restaurant scolaire :
  - . fiches d'inscription à retourner au secrétariat
  - . penser à prévenir en cas d'absence de l'enfant
  - . suivi des impayés
- transport scolaire
- garderie municipale du mercredi midi : de 11H45 à 12H15, ce n'est qu'un service de dépannage pour les parents qui travaillent, prière de respecter ces horaires
- Mme MEROT a informé l'assemblée sur les nouvelles obligations en matière de sécurité : les parents ne rentrent plus dans l'enceinte de l'école
- la sortie du mercredi midi pose problème pour les enfants qui prennent le car : deux bus stationnent sur la place, un pour le transport et un pour le centre de loisirs, la Mairie va prévoir un nouveau dispositif

### **CONVENTIONS ET BUDGETS DES APS ET DES NAP :**

Monsieur le Maire présente au Conseil les conventions de partenariat avec le CVLV ainsi que les budgets, pour l'organisation de l'Accueil Périscolaire et des Nouvelles Activités Périscolaires :

- Convention APS : 18.153,13€ pour l'année 2016/2017 (Avenant à la convention du 29/10/2001)
- Convention NAP : 31.279,75€ pour l'année 2016/2017

Le Conseil approuve les budgets de l'APS et des NAP et autorise Monsieur le Maire à signer les conventions.

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :**

M. BERNADET donne le compte rendu de la réunion de Bureau du 05/09/2016 :

- la dissolution suit son cours
- la compétence faucardage : les travaux de cette année se terminent
- les tracteurs sont mis en vente au 01/10/2016
- décision pour le terrain à côté de Collège : une partie sera conservée pour le Collège, l'autre partie sera achetée par la Commune de Pian sur Garonne au prix du montant restant de l'emprunt.

### **OPÉRATION OCTOBRE ROSE :**

Mme LE LAGADEC informe le Conseil sur les modalités d'organisation de l'Opération Octobre Rose sur Saint-Maixant :

- cette opération est en faveur de la lutte contre le cancer du sein
- la façade de la Mairie sera décorée avec un bandeau de bois peint en rose tout le mois d'octobre (Prévention Dépistage, Traitement, Recherche)
- une marche est prévue le dimanche 02 octobre :
  - . rendez-vous à 8H45 : table d'inscription, café, urne pour participation (minimum 2€)
  - . départ 9H pour un circuit d'environ 5 km (prévoir un accessoire de couleur rose)
  - . préparer les flyer à distribuer

### **COLLECTIF DE DÉFENSE DES CINÉMAS DE PROXIMITÉ DU SUD GIRONDE :**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil de la lettre du 31/08/2016 du Collectif de Défense des Cinémas de Proximité du Sud Gironde concernant le projet de complexe Grand Écran à Langon.

Après discussion, il est décidé que le Conseil ne prendra pas officiellement position sous forme de motion mais que chaque Conseiller pourra faire connaître sa position auprès de la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Cinématographique).

### **CENTRE FRANCOIS MAURIAC :**

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de M. RAGOT, Directeur de Malagar, qui remercie chaleureusement les personnes qui ont assisté à la cérémonie du 17/06/2016 au cours de laquelle il a reçu les insignes d'Officier de l'Ordre des Arts et des Lettres.

### **SUBVENTIONS 2016 :**

Monsieur le Maire donne lecture des lettres de remerciements pour le versement de la subvention 2016 des associations :

- Les Doigts Malins et Créatifs
- Le Secours Catholique
- La Pétanque Loisir (remerciements également pour l'achat de la lasure pour la Cabane à René)
- L'ADDAH 33
- Le Club des Blés d'Or

### **TRAVAUX COMMUNAUX :**

M. BERNADET informe le Conseil des travaux qui ont été réalisés cet été :

- Périscolaire : plafond, éclairage, placards, peinture, isolation, chauffage
- accès en enrobé à la Bibliothèque, à l'école et la cour des maternelles
- création d'une issue de secours à la Bibliothèque
- pose de stores extérieurs à l'extension du groupe scolaire
- rénovation des sanitaires du bâtiment primaire
- pose d'une grille à l'entrée principale du groupe scolaire
- travaux routiers
- achat d'un camion
- la mise au point sur la VMC des trois classes de l'extension du groupe scolaire est en cours
- les travaux de rénovation de la cage d'escalier de la Mairie seront réalisés mi-septembre

### **INDICE DE QUALITÉ DES COMPTES LOCAUX :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que la Direction Régionale des Finances Publiques de la Gironde a communiqué les résultats du calcul de l'indice de qualité des comptes locaux (IQCL). L'IQCL est un indicateur qui permet de rendre compte de la fiabilisation des comptes de chaque collectivité.

Cet indice est de 17,9 pour la Commune de Saint-Maixant, pour l'année 2015, ce qui correspond à une très bonne qualité comptable.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

M. VIGNES demande comment est assurée la défense incendie au lieu-dit La Dote. M. BERNADET se renseignera.

M. BERNADET signale que les habitants du Hameau des Vergers, de la Rue du Viaduc et du Chemin de la Gravière dont les enfants utilisent les transports scolaires se plaignent du manque de passage protégé pour traverser la Route Départementale 19 au rond-point du Noyer. Cette portion de route départementale étant située hors agglomération, la question sera posée aux responsables du Centre Routier Départemental lors de la réunion du 27/09/2016.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.